



Le CPE : une illustration du néolibéralisme

Une révolution conservatrice est en cours depuis presque 30 ans. Elle se manifeste par des politiques d'inspirations néolibérales qui fabriquent la mondialisation capitaliste dont l'objectif central est la **constitution d'un vaste marché mondial et, pour le réaliser, la mise en concurrence directe des travailleurs** à l'échelle planétaire.

L'Union européenne se place au premier rang pour favoriser les régressions sociales. Par exemple, le travail de nuit à partir de 15 ans, qui figure dans la loi mal nommée sur l'« égalité des chances », était déjà autorisé par l'article 9 de la directive européenne 94/33/CE du 22 juin 1994. Idem pour le travail de nuit des femmes et l'augmentation du temps de travail.

➤ En France : qu'en est-il ?

Sous des intitulés variés - CPE, CNE, CDD Senior - le gouvernement prétend créer des emplois à travers ses dernières trouvailles. Depuis plus de 20 ans des mesures identiques ont été prises. En effet, il y a eu le « Revenu minimum d'activité » (RMA), le « Contrat initiative emploi » (CIE), les « Contrats emploi solidarité » (CES), les « Contrats emploi consolidé » (CEC), les « Travaux d'utilité collective » (TUC), les « Stages d'insertion dans la vie professionnelle » (SIVP), les « emplois jeunes ».

Résultat : le chômage et la précarité augmentent. Mais quelle est donc la cohérence de ces mesures ?

➤ Le chômage est voulu

Le chômage est une arme aux mains des entreprises multinationales pour dégrader la condition salariale dans son ensemble afin de **gonfler les profits** : intensification et précarisation du travail, gel des salaires, démantèlement du Code du travail, recul du syndicalisme, organisation d'un climat de soumission, ...

Le chômage, qu'il frappe les jeunes ou les moins jeunes, a des **causes politiques et non naturelles**. Ce choix vise à faire baisser la part des salaires dans le revenu national afin d'augmenter celle des profits et les dividendes versés aux actionnaires.

À condition que les gouvernements cessent de retarder les départs en retraite...

À condition qu'ils ne suppriment pas les postes libérés par les départs à la retraite dans les services (17 000 postes supprimés à France Télécom, 6 000 postes supprimés à Edf, des dizaines de milliers dans la Fonction publique)...

À condition qu'ils n'imposent pas des « emplois vieux », des « doubles CDD de seniors de 18 mois entre 57 et 60 ans »...

À condition qu'ils cessent de laisser se multiplier les heures supplémentaires souvent moins payées voire pas payées du tout...

... **alors, de vrais emplois seront disponibles** avec les départs massifs à la retraite attendus dans les prochaines années.

Des mesures immédiates s'imposent pour améliorer la vie de millions de chômeurs et précaires : augmentation des minima sociaux, sécurité sociale professionnelle, « Grenelle de l'UNEDIC », réécriture du Code du travail pour qu'il redevienne véritablement protecteur, ...

Il existe des marges de manœuvre importantes pour créer de l'emploi, loin du discours fataliste sur l'adaptation au nouvel ordre mondial et sur le déclin de la France et plus généralement de l'Europe.

Attac : Association pour une taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens



Attac-Isère - Siège social : Maison des Associations
6, rue Berthe-de-Boissieux – 38000 GRENOBLE

Boîte vocale : 04 76 47 32 81

Permanence tous les mercredis au café Le Glacier à Grenoble, 18 h - 20 h

Site internet : www.local.attac.org/attac.38

Email : attac38@attac.org



Supprimer le chômage et la précarité : c'est possible !

Ce que propose Attac

➤ Travailler moins pour toutes et pour tous, et autrement

La réduction du temps de travail est aussi un moyen de premier ordre pour la création d'emplois, sans perte de salaire ni intensification du travail, avec des embauches proportionnelles et en réduisant la précarité. Ce sont les salariés et leurs représentants qui devront valider la réalité des embauches.

Cette réduction du temps de travail donne l'occasion de repenser les finalités du travail. Le contenu même de la croissance mérite d'être discuté. Sur le plan écologique cela implique que la croissance des activités humaines doit s'accompagner d'une réduction de son impact sur l'environnement.

➤ Quelques mesures immédiates

Le CDI doit être la référence. Cela suppose de supprimer les contrats précaires, à commencer par le CNE, le CPE et d'interdire les temps partiels imposés. Il faut réunifier le statut salarial par un ensemble de mesures visant à lutter contre toutes les formes de précarisation des emplois. Les 35 heures doivent être appliquées à l'ensemble des activités et sans exception. Une loi doit interdire les licenciements dans les entreprises qui réalisent des profits. Un droit de veto suspensif doit être accordé aux salariés et à leurs représentants sur tout « plan social », c'est-à-dire sur toute mesure de licenciement.

Il est possible de revaloriser les salaires en diminuant les dividendes versés aux actionnaires, ce qui ne nuirait en rien à la compétitivité des entreprises.

➤ Un nouveau statut du salariat

Il faut rendre effectif le droit à l'emploi, inscrit dans la Constitution, mais bafoué dans la pratique. Il n'y a aucune raison que les salariés, **créateurs de la richesse des entreprises**, continuent à subir les aléas de leur gestion sans aucun droit de pouvoir sur cette de gestion. Il faut donc mettre en place un nouveau statut du salariat reposant sur trois grands principes : continuité du contrat de travail, obligation de reclassement et financement mutualisé.

➤ Des secteurs d'emplois à développer

Les besoins croissants de services collectifs constituent un formidable réservoir d'emplois. De nouvelles conquêtes s'ouvrent aux services publics, par exemple un service public de la petite enfance à l'échelle nationale ou un service du logement.

Au niveau européen le budget doit être élargi afin de financer des activités utiles à l'échelle de l'Union, **créatrice de millions d'emplois** (développement des transports ferroviaires, des énergies renouvelables, ...). Une mise en œuvre européenne de la taxe Tobin pourrait alimenter ce budget.

Comment faire face aux mesures de rétorsion ?

Toute tentative de promouvoir une nouvelle redistribution des richesses s'opposerait à la résistance forcenée des possédants. Il faut donc mettre en place des outils de contrôle : utiliser les aides publiques comme moyen de réorienter les choix des entreprises, restaurer le contrôle des capitaux et instituer une autorisation sur toute opération d'investissement international ou de délocalisation. Il faut que la menace d'expropriation pèse sur toute entreprise ou groupe qui s'engagerait dans des opérations de sabotage économique.

Il n'y a donc aucune fatalité au chômage de masse et à la précarisation. Dans ce bras de fer contre la tyrannie des marchés, tout est question de mobilisation sociale et de volonté politique. La lutte contre le CPE (partie de la loi sur l'« égalité des chances ») menée dans la rue, les quartiers, les universités, les entreprises est **une formidable occasion de dire Non, une nouvelle fois après le 29 mai 2005, aux sirènes néolibérales.**

Si les débats menés dans Attac vous intéressent, nous vous invitons à notre prochaine réunion dont le thème est « La dette, comment les luttes des populations du Sud et du Nord se rejoignent ». Cette réunion se tiendra lundi 10 avril de 20 h à 23 h à la Maison des Associations (6, rue Berthe-de-Boissieux – Grenoble)